



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier N°9800335
Dossier rattaché N° 9600509

Maisons-Alfort, le 27 novembre 2007

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande de mise à jour des usages
de la préparation phytopharmaceutique
ITERAL, n° intrant 9800335**

LA DIRECTRICE GENERALE

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 09/11/2007 d'un dossier, déposé par Dupont Solutions, relatif à la demande de mise à jour des usages de la préparation ITERAL.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence EQUATION PRO, dont l'autorisation de mise sur le marché, n°9600509, est en cours de validité jusqu'au 31/12/2008;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande de mise à jour des usages de la préparation ITERAL, présentée par Dupont Solutions.

En application de l'article R.253-17 du code rural, l'AFSSA recommande que toute décision d'autorisation de mise sur le marché de produits phytopharmaceutiques soit assortie de l'obligation, pour son détenteur, de lui fournir annuellement les données chiffrées précises sur les quantités de produit mises sur le marché en France et que ces données, qui fourniraient des éléments utiles à toute évaluation ultérieure de ce produit, soient transmises à l'Afssa.

Pascale BRIAND